JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoisg: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — U Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs. La France et l'étranger, les frais de poste en sus. - Un an, 50 francs

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. - TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AV S CONTRAIRE.

17, RUE NEUVE, 17

RÉDACTION & ADMINISTRATION Directeur-Gerant : ALFRED REBOUX

Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES

RUE NEUVE. 17. A ROUBAIX. - A LILLE. RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE. 9 bis. Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C', place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 8 JANVIER 1886

DE MAYENCE A ANVERS

Une entente vient d'intervenir entre les gouvernements allemand et belge pour la construction d'un chemin de fer. Il s'agit de relier directement par une nouvelle voie ferrée Mayence et Anvers. Le cabinet de Bruxelles a fait un accueil favorable aux propositions allemandes, ne mettant à son adhésion qu'une condition, d'ailleurs accepté par l'Allemagne.

Les paquebots allemands prendront désormais pour tête de ligne Anvers dont l'importance déjà si considérable va, grâce à cette circonstance, recevoir un énorme accroissement.

Il y a dans cette convention un peu plus qu'un accord entre deux nations étrangéres. Il suffit de jeter le plus superficiel coup d'œil sur la carte pour s'apercevoir du tort qui va en résulter pour la France.

La nouvelle ligne de Mayence à Anvers traversera l'ancien duché du Bas-Rhin, en Aliemagne et les provinces du Brabant méridional et d'Anvers en Belgique. Elle n'emprunte donc sur aucun point, elle ne touche mê me pas le territoire français,

Le transport des marchandises allemandes se trouve done affranchi de tout tribut envers la France.

C'est le complément du percement du Saint-Gothard qui nous avait déjà enlevé au profit de l'Italie et de la Suisse tout le bénéfice du trassit des marchandises entre l'Allemagne et les pays méridionaux de

Tandis que l'Allemagne nous fait ainsi avec un succès, que notre gouvernement ne fait rien pour contrarier, une guerre commerciale plus funeste peut-être encore que celle qui a eu pour nous de si terribles conséquences, elle ne ne néglige pas non plus les précautions militaires dans l'éventualité d'un nouveau conflit avec

Si l'on étudie sur une carte récente le tracé des voies ferrées, on constate qu'à la ligne qui relie Metz à Strasbourg, c'està-dire qui cotoie notre frontière, viennent actuellement aboutir sept lignes ferrées venant des divers points de l'Allemagne ; c'est-à-dire qu'il suffirait d'un ordre donné par le télégraphe pour qu'en quelques heures sept corps d'armée Allemands puissent être dirigés sur notre frontière.

Ainsi, d'une part, précautions formidables prises contre toute éventualité d'agression de notre part : d'autre part, mesures dont l'effet inévitable est de porter un nouveau coup à la prospérité de notre industrie déjà si éprouvée.

En agissant de la sorte, l'Allemagne est certes dans son droit et dans son rôle.

Nous n'avons pas de repproches à lui faire. Mais nous avons le droit de demander à notre gouvernement ce qu'il a fait pour parer à tant de dangers. A-t-il employé les ressources de la France à des travaux utiles ; a-t-il pris des précautions militaires correspondantes à celles de nos voisins ? Hélas! on sait trop qu'il n'en est rien.

Tandis que l'Allemagne employait ses ressources à améliorer sa situation économique : notre gouvernement gaspillait le nôtres en entreprises mal conçues et ruineuses, il dépensait nos ressources financières en des constructions scolaires fastueuses, il mettait nos budgets en déficit et nous donnait le spectacle de luttes intestines et de honteuses compétitions pour la conquête de portefeuilles.

La comparaison est navrante pour notre patriotisme et de tous les reproches qu'on est en droit d'adresser à la gauche, il n'en est pas de plus écrasant que celui d'avoir travaillé par son inertie et son incapacité, à porter de si rudes coups à la richesse de la France.

NOUVELLES DU JOUR

M. Paul Cambon et le général de Courcy

Paris, 7 janvier.— L'Officiel de demain contiendra la nomination de M. P. Cambou, résident français à Tunis, au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Cette distinction est l'indice d'un rappel prochain. On assure d'autre part, que M. Paul Cambon, sera envoyé à Hué, avec le titre de ministre résident, chef du protectorat de l'Annam et du Tonkiu.

Il aurait, sous sa direction, le général de division, commandant les troupes. Le général de Cour cy rentrerait en France et serait remplacé par le général Jamont.

Les candidats aux prochaines élections

D'après une dépèche de Mende, le congrès électoral républicain de la Lozère a désigné comme candidats aux élections législatives qui doivent avoir lieu pour remplacer les député invalidés : MM. Pelisse et Bonrillon, anciens députés, et Jourdan, maire de Mende. La candidature de M. Boyer

dan, maire de Mende. La candidature de M. Royer actuellement en route pour Panama, a été écartée, Le congrès électoral republicain, de l'Itc-et-Vilaine a laissé au comité de l'arrondissement de Fougères le soin de choisir le candidat qui sera appelé à remplacer M. de Lariboisière, député démissionnaire. Le comité de Fougères vient de designer M. Le Hérissè, lieutenant au 24° dragons. Celui-ci a sussuité revoyé sa démission. Celui-ci a aussitôt envoyé sa démis

La mort de M. de Falloux et l'Academie française

française

En signe de deuil, l'Académie française à levél a séance à l'occasion de la mort de M. le comte de Falloux.

La députation, qui assistera à ses obséques, se composera de M. le duc de Broglie, directeur ; Joseph Eertrand, chancelier, et Camille Doucet, secretaire perpétuel. M. le duc de Broglie prononcera, au nom de l'Académie, le discours d'usage.

Le monument Victor-Emmanuél

Le gouvernement italien fait démolir en ce mo-ment à Rome, le couvent de l'Ara-Cwli, la tour de Paul III et la chapelle Santo Bambino, pour ver sur le capitole une statue équestre à Victor C'est tout simplement du vandalisme contre

lequel protestent les amis de l'art, car le couvent de l'Ara-Cacli était l'un des plus anciens et des plus intéressants de Rome. Le Monitour de Rome écrit à ce propos:

Un illustre Italien dont nos libéraux officieux ne récuseront certes pas l'autorité, Machiavel, a dit juelque part que toutes les pierres de Rome sont saquelque part que toutes les pierres de Rome sont sa-crées et que est un crime que d'y porte: la main. Mais cette mutilation n'est-elle pas doublement con-damnable et sacrilège, quand ces pierres ont été con-sacrées et sanctifiées par les plus touchants souvenirs de la religion et du christianisme? Qu'on embellisse, qu'on assainisse Rome, nous n'y voyons pas d'obsta-cle, mais du moins qu'on respecte ses monuments, qu'on lui laisse ce partum d'antiquité chrétienne si doux à respirer, cette empreinte indéfinissable que les siècles et les l'apos y sut laissee; qu'on ne la ra-vale pas au niveau d'une ville quelconque. Quand on rempiace un monument tel que le couvent de l'Ava-Corli par une statue équestre à Victor-Emmanuel, qui oserait dire que la dignité, la grandeur et la beauté de Rome gagnent au change? Au point de vue de l'art et des traditions historiques et chrétiennes de la Ville-Eternelle, la profanation est doublement re-grettable.

L'encyclique « Immortale Dei «

L'Osservatore Romano du 6 janvier public la Traduction Italiena de la lettre collective al risesse au Saint-Père par les archevêques et évêques de la province ecclésiastique de Paris, à l'occasion de l'encyclique Immortata Dei.

Ce document remarquable, en date du 25 décembres 1987, pour le les intentions de desplient l'étient.

bre 1885, porte les signatures du cardinal Guibeat, archevêque de Paris, de l'archevêque de Larisso, coadjuteur de Paris; des évêques de Chartres, d'Orléans, de Versailles, de Blois et de Meaux.

Un accident de chemin de fer

Un accident de chemmi de 10.

La direction des chemins fer de l'Etat communique la note suivante aux journaux.

« Un accident est arrivé hier au train n. 603 entre La Bernerie et Pornie. Par suite de la rupation d'éraillé, et a enture d'un rail, la locomotive a dérailfé, et a en-trainé le fourgon et trois voitures, dont une de

voyageurs.

» Aucun voyageur n'a été blessé; malheureusc-ment, le mécanicien et le chef de train ont été tués; le chausfeur a été blessé.

LE NOUVEAU CABINET

Le ministère est enfin constitué. Voici sa composition :

Présidence du conseil, affaires étrangeres et pays soumis au protectorat, M. DE FREYCINET;

Intérieur, M. Sarrien; Instruction publique, cultes et Beaux-

Arts, M. GOBLET; Finances, M. SADI-CARNOT; Justice, M. Demôle; Guerre, général Boulanger; Marine, amiral Aube:

Postes et télégrapes, M. GRANET; Agriculture, M. DEVELLE: Commerce et travail, M. Lockroy. ***

M. DE FREYCINET

Voici, sur M. de Freycinet quelques notes manées d'un de ses parents qui ne partage point ses idées politiques.

« Les de Saulce-Freycinet sont une vieille

maison du Languedoe, dont une partie adopta la Réforme. Elle a presque toujours fourni des officiers à la marine. Plusieurs de ses principaux membres étaient rentrés dans le catholicisme. M. de Freyeinet, élève très dis-tingué de l'Ecole polytechnique, à une époque où cette Ecole affectait la plus grande intole-rance anti-religieuse, fut pourtant sur le point d'abjurer la foi protestante. Une influence intime l'y poussait, et un moment, sa famille, qui a de hautes alliances dans le mon-de royaliste eteatholique put croire que sa résolution était prise. On se souvient qu'il fit dans le temps une retraite à cet effet dans l'abbave de Solesme.

Ingénieur très distingué, esprit exact, mais souple, en même temps que persévérant, M. de Freycinet s'est toujours cru appelé aux plus hautes destinées. Il a en lui-même plus que de la confiance, il est convaincu de sa

valeur extraordinaire et s'il ne va pas droit son chemin, c'est qu'il est persuadé que, pour faire des routes, il faut tourner les nontagnes.

» On comprend qu'il n'ait rien d'un démocrate. Il est aristocrate jusqu'aux bout bles ongles, mais il a cette souplesse qu'il lui permet de prendre des apparences démocratiques. Il est surtout obsédé de cette pensée qu'avant tout il faut arriver : on verra après.

» Il a épousé une femme riche, d'une sa nille de Bordeaux, protestante ardente. Désormais, il est éloigné du catholicisme, mais rapproché de la religion.

» Tout ce qu'il a fait a un but réel qu'il faut

deviner. Ainsi, il a ruiné les finances pour faire un énorme chemin de fer sans trafic. Ne croyez pas qu'il s'en repente. Il s'en glorifie, au contraire. Ils n'ont pas de trafie! Il en auront plus tard quand ils auront force le trafic à naître. Méthode américaine.

» Au-dessus de toutes les convoitises matérielles, M. de Freycinet est une perle d'hon-neur et de délicatesse, dans un monde qui n'abuse pas de ces vieilles formules. Intègre scrupuleusement honnête, sans autre passion que celle d'atteindre son but, il n'est même pas ambitieux pour lui-même, et dans le sens étroit du mot. Il est ambitieux pour son idée. Il s'en considère comme l'instrument, »

M. SARRIEN

Avocat, conseiller général, élu député de Seine-et-Oise en 1876. Apparlenait à la fois aux deux groupes de la Gauche radicale et de l'Union démocratique dans l'ancienne Chambres

Un laborieux qui s'est toujours occupé des questions d'affaires et des choses financières. A été plusieurs fois membre de la commissio du budget, dont il était président, quand M. Brisson lui a confié le ministère des Postes et télégraphes, le 6 avril 1885.

Point orateur, par exemple ; aussi parle-t-il très rarement.

M. DEMOLE

Ministre à tout faire. Il vient des travaux publice et s'installe à la justice. Pendant la crise, il a été question de l'envoyer successivement à l'intérieur, au commerce ou même aux postes et télégraphes. C'est le collaborateur dévoué de M. de Freyeinet ; il prendrait n'importe quel portefeuille ; ce qui l'interesse, est d'être de la combinaison.

Au physique : grand et d'allure peu agréa-ble, de front découvert et développé. Il a la voix sonore - quelque chose du co-

mique Baron, moins la gaité

Petit avocat d'Amiens, pais député, enfin trois fois ministre, M.Goblet a cu, en somme, une fortune rapide. Il parle facilement et cor-rectement, mais sans chalcur. C'est plutôt ce que les Anglais appellent un *debuter* qu'un orateur. Travailleur acharné, même méticuleux, il a essayé déjà d'infroduire des réformes profondes dans son ministère, où il est la bête noire des employés supérieurs, dont il exige un travail considérable.

Il conserve la direction des cultes dans la nouvelle combinaison ministérielle, il est cependant partisan acharné de la séparation de

Il fatéléve de l'Ecole polytechnique, mais en la quittant, il se livra à des études d'un autre genre. Entré au Crédit Lyonnais, il devint chef du bureau des études industrielles ancien directeur de l'Ecole normale supé-

M. Baïhaut fut envoyé à la Chambre en 1877 et, dans le cabinet Duclere, il fut placé comme sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics, poste qu'il conserva dans le ministère Ferry avec M. Raynal. Très agité et très bavard, il n'est heureux que lorsqu'il traite les questions de chemins de fer: tous les goût sont dans la

M. LOCKROY.

Malgré sa monstache blanche et ses cheveux blanes M. Lockroy, est encore jeune. Il n'a pas quarante-six ans. — A vingt ans il partit pour l'Italie et s'engagea dans les mille de Garibaldi, avec qui il fit toute la fameuse

Après le 4 septembre il fut élu chef d'en hatailion de la garde nationale. Aux élections de 1871, les électeurs de Paris l'envoyèrent à l'Assemblée nationale, mais il donna sa dé-mission dès que la guerre civile éclata et avec M. Floquet, sit partie de la Ligue de

droits de Paris. Il quitta Paris et fut arrêté le 16 avril, sur la route de Versailles. Il resta en prison jus-qu'à la fin de juin et fut remis en liberté sans

Elu d'abord membre du conseil municipal, puis député, par le onzième arrondissement, M. Lockroy n'a cessé de faire partie de l'exne-gauche, mais n'est pas un intransigeant.

M. DEVELLE

Etait avocat à Evreux quand il fut investi du mandat legislatif. Membre de l'Union démocratique. Ancien sous-secrétaire d'Etat avec M. Fal-

lières, ministre de l'intérieur, dans le second cabinet Freycinet, en 1882.

et M. de Freycinet vient de l'arracher à la rice-présidence de la Chambre

Aux dernières élections, il à abandonné le département de l'Eure et est allé se faire élire dans la Meuse. Son frère est actuellement sénatour de ce dernier département.

M. SADI CARNOT

Profession : ingénieur des ponts et chaus-Député depuis 1871, Membre de l'Union dé-

Ancien sous-secrétaire d'Etat avec M. de Freycinet, ministre des Travaux publics dans le cabinet Waddington. Puis, titulaire luimême des Travaux publics dans les deux cabinets Freycinet de 1880 et 1882. Entin, appelé par M. Brisson aux Finances, auxquelles le laisse M. de Freveinet.

Son père est sénateur inamovible. C'est de lui qu'on dit : fils du grand Carnot et père du

LE GÉNÉBAL BOULANGER

De taille moyenne, d'un teint naturellement rose, mais qu'ont bruni les soleils d'Italie, d'Algérie et de Tunisie, alerte d'allures, ayant gardé sa taille sinon de sous-lieutenant du moins de capitaine, le général Boulanger ne porte pas l'âge, du reste très peu avancé pour un général et pour un ministre de la guerre, de quarante-neuf ans inscrit sur ses états de

Le général est Breton, Son père, après avoir été avoné à Rennes, est venu, il y a de lon-gues années, s'établir à Paris où il est mort l'année dernière. Mme Boulanger mère, qui est d'origine anglaise, vit encore. L'unique sour du général est mariée à M. Le Prédour, comaire-général de la marine à Lorient.

La fortune militaire du général a été ra-pide, mais méritée par de nombreux faits d'armes et maintes fois payée de son sang. C'est à Turbigo, étant alors sous-lieulenant de turcos, qu'il reçut sa première blessure, une balle dans le ventre. Il n'eut que la force de sa traiger, dans un fossé et il s'y trouve de se trainer dans un fossé et il s'y trouva dese trainer dans un losse et il sy trouva tont le reste de la journée, couché à côté du Tyrolien qui lui avait tiré presque à bout portant ce beau coup de fusil et qu'un de ses turcos avait expédié à la baionnette.

La guerre de 1870 frouva M. Boulanger apitaine-instructeur à St-Cyr et chevalier de la Légion d'Honneur. La paix le retrouva colonel (la commission des grades le réintégra plus tard lieutenant-colonel) et commandeur de la Légion d'Honneur, C'était beau comme avancement, mais acheté au prix de deux nouvelles blessures graves.

Depuis ce moment, le nouveau ministre de la guerre n'a pas eu davantage à se plaindre de sa destinée et de ses chefs ; successivement colonel sous les ordres du duc d'Aumale, à Besancon, chargé d'une brigade à Valence directeur de l'infanterie au ministère dont il devient aujourd'hui le chef, enfin, commandant de l'armée d'occupation en Tunisie, il a pu, dans toutes ces occasions, mettre en relief ses qualités de militaire. Il a eu aussi à révéler d'autres mérites, ceux de diplomate, comme chef de la mission française, aux Etats-Unis, pour le centenaire de York-Town.

AMIRAL AUBE

Le beau-frère du général Faidherbe.

Entré à l'Ecole navale le 1er octobre 1840, à l'âge de quatorze ans, il reçut les étoiles de contre-Amural le 12 juillet 1880, après quarante ans de services presque tous passés à la

En 1870, capitaine de vaisseau, il fit vaillamment son devoir et prit part à tous les combats sur la Loire.

L'amiral Aube fut gouverneur de la Mar-tinique en 1880 et 1881, et y montra de sérieuses quatités d'administrateur.

Il a écrit des ouvrages très remarqués du monde maritime sur la réorganisation du matériel naval et la défense des côtes. L'amiral Aube est, aujourd'hui, âgé de

soixante ans. C'est un homme fort aimable et

M. GRANET

Un des plus jeunes membres de l'extrême gauche, et anssi une des plus récentes recrue. du parti radical. Ancie n préfet, fut jadis chef du cabinet du ministère de l'intérieur sous M. Constans.

Il se présenta à Arles contre M. Clémenceau et fut battu.

Mais la lutte avait été plus que courtoise Mais la lutte avair etc puis que courroise entre les deux adversaires, si courtoise même qu'à la fin de la période électorale ils étaient lies d'une étroite amité, et que M. Clémenceau ayant opté pour Pavis, il revint à Arles défendre la candidature de son ancien compétiteur, qui accentua dans son programme son évolution vers le parti radical.

Depuis M.Granet a fait partie à la Chambre et de la gauche radicale et de l'extrême-gauche. Adversaire résolu de l'expédition du Tonkin, il a combattu à outrance le ministère

Petit, nerveux, la moustache hérissée, très ardent et en même temps très habile, M. Granet a conservé toujours les mêmes liens d'étroite amitié avec M. Clémenceau.

Paris, 8 janvier.— M. Grévy a signé à six heures les décrets nommant les ministres dont nous donnons plus haut la liste.

L'Officiel public ce matin les décrets de mination. Voici à ce propos quelques détails de « cuisine » ministérielle.

Le décret inséré en tête est celui qui, signe par M. Brisson, ancien président du conseil — on le lui a porté à signer rue Mazagran, à son domicile particulier — et contresigné par M. Grévy, nomme M. de Freycinet ministre

des Affaires étrangères.

Le second décret, également signé de M.

Brisson et contresigné de M. Grévy, nomme M. de Freycinet président du conseil. Les autres décrets nommant les divers membres du cabiné, sont alors signés par M.

de Freyeinet et M. Grévy.
Les pays placés sous le protectorat de la France; comme l'Annam, le Tonkin, Madagascar, le Cambodge, etc., sont distraits de la marine et des colonies et relèveront du ministère des affaires étrangères

Le Président du Conseil a voulu se réserver ainsi de diriger lui-même l'organisation

de ces protectorats.

Par suite de l'extension des questions in-téressant les classes ouvrières, le ministère du commerce pread le nom de ministère du commerce et de l'industrie.

A la suite de ces décrets, on a inséré un dernier, signé, celui-là, de M. Goblet, ministre de l'Instruction publique, et contresigné de M. Grévy, nommant ou platot maintenant M. Turquet sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-

Les autres sous-secrétaires d'Etat seront choisis aujourd'hui ou demain. M. Etienne est toujours désigné comme celui de l'Intérieur. On parle aussi de M.Gustave Rivet ; mais on assure, d'autre part, que celui-ci préférerait se conserver pour le ministère Floquet, dont on persiste a envisager

Toutefois, si M. Etienne n'allait pas à l'intérieur, il semble indiqué pour les travaux publies.

De même, M. de Lanessan est et reste le

De même, M. de Lanessan est et reste le seul candidat possible aux Colonies; on ne voit personne autre avant plus de compétence

pour diriger cette administration spécialement importante. Ondésigne également M. Brousse pour la

Justice et Peytral pour les Finances. A la guerre, il n'y aura pas de sous-secré-teires d'Etat et l'on dit que le nouveau ministre choisira, comme chef d'état-major général le général Férou, qui est actuellement sous-

LA CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

chef de ce service.

La réélection de M. Grévy par le congrès n'a pas mis fin à la lutte qui existait depuis quelque temps entre le président de la Répu-blique et le dernier président du conseil. Au contraire, cette lutte s'accentue. La Lanterne qui avait fait campagne, on ne l'oublie pas, contre la réélection de M. Grévy, vient de publier en tête de ses colonnes un article inti-tulé le Dessous des Gardes, dont nous extrayons les passages suivants:

LA LUTTE SOURDE

Dès le premier jour de son ministère, M. Brisson a été battu en brèche par M. de Freycinet. Deux candidats à la présidence de la République dans le même ministère pouvaient difficilement vivre d'accord. Mais M. Brisson, plus serupuleux et plus foncièrement correct, est resté sur la défensive, tandis que M. de Freycinet, des la première heure, a commencé son travail de dér

GUERRE DÉCLABÉE

On sait que M. Brisson n'est point - et n'a jamais été sympathique à M. Grèvy.Les tendances de M. Grèvy sont « modérées » par essence et « contre gauche » foncièrement. C'est M. de Frey-cinet qui est l'homme selon le cour de M. de

Or, à mesure qu'approchait le jour de la réélection présidentielle, la guerre faite à M. Brisson par M, de Freycinet se faisait plus vive. Si bien que, dernièrement, à la veille de la discussion, si grave pourtant, qu'il allait s'engager sur la ques-tion du Tonkin, M. Brisson, président du conseil, s'est vu refuser par M. de Freycinet la communication de documents diplomatiques ! !

RUPTURE

D'ailleurs, l'attitude de M. de Freycinet depuis l'ouverture de la session, ne laissait aucun doute sur le caractère implacable de cette hostilité.

Des son premier discours, M. de Freycinet prit Des son premier discours, M. de Freycinet prit soin de lui marquer sa séparation d'avec ses collègues. L'affaire de Madagascar lui fournit l'occasion: et ce fut avec tant de préméditalion, que personne ne s'y put méprendre. Bien qu'on fut habitué à voir M. de Freycinet conspirer contre ses collègues, la chose fut, cette fois, si accentuée, qu'on presentit la rupture.

LA RETRAITE DE M. BRISSON

Battu sur toute la ligne dans la courte mais vigoureuse campagne qu'ont faite contre sa caudi-dature M. de Freycinet et l'Elysée, M. Brisson n'a pas voulu rester plus longtemps dans une situa-tion aussi délicate et fausse. Il a rompu franche-ment et a cédé la place à M. de Freycinet.

L'article de la Lanterne fait prévoir que MM. Brisson et Ferry, maintenant reconci-lies ouvriront le feu contre le cabinet Freycinct.des qu'il sera constitué.

De plus, M. de Freycinet passant pour le ministre préféré de M. Grévy c'est le président de la République qu'on vise par-dessus la tête du futur président du Conseil. Est-ce là ce qu'en conseil.

Est-ce là ce qu'on appelle la concentration républicaine?

REVUE DE LA PRESSE

La plupart des journaux parisiens consacrent aujourd'hui des articles à la mémoire de M. le comte de Falloux.

La Guzette de France constate que l'ancien ministre fut, avec Montalembert, l'un des adversaires des doctrines royalistes intransigeantes qu'elle représente : elle ajoute :

Tous les royalistes, tous les chrétiens rendront hommage aux qualités, aux vertus d'un homme qui a rempli une si grande place pen-

dant cinquante ans.

Le grand acte de sa vie a été la loi de 1850. Quelque opinion que l'on puisse avoir sur le rôle joué par M. de Falloux, dont le nom a été mêle à tant de polémiques, ce qui est incon-testable, c'est qu'il a rendu à la cause catholi-que un service des plus éminents par cette loi de 1850, qui a permis d'élever chrétiennement toute une génératie.

toute une génération.
Les révolutionnaires l'avaient bien compris. Aussi, à peine maîtres du pouvoir, leur grande préoccupation à été de détruire son

Cette hostilité violente est le plus bel hommage qui ait pu être.

Le Monde fait une réflexion analogue : La haine de nos ennemis, toujours plus clairvoyante que notre amitie, a rendu au lé-gislateur de 1850 le plus bel hommage qu'il pût obtenir. « Encore quinze ans de la toi Fatlouse, a dit M. Challemel-Lacour, et la France nous échappait.» Les législateurs de 1882 y ont mis bon ordre, mais les catholiques doivent apprendre par la le devoir de gratitude qui les lie envers l'homme d'Etat que

nous venons de perdre. Le Monde dit encore :

Français, il demeura constamment fidèle à la cause française par excellence, celle de la monarchie traditionnelle. Ceux qui ont perdu la vraie notion du droit monarchique s'imaginent aisement qu'on n'est pas royaliste quant on n'est toujours de l'avis du roi; ceux-là, depuis vingt ans, affectaient de mettre M. de Falloux hors du parti. Mais sa pa-role, ses écrits, ses actes n'ont cesse de protester contre ces exclusions ; et, qu'on donne tort ou raison à cette manière d'entendre les intérêts de la cause royale, son logalisme, comme disent les Anglais, demutre d'autant plus inattaquable qu'il ne lui a jamais

valu ni faveurs ni encouragements. L'Univers rappelle les faits principaux de la vie publique du comte de Falloux; il cite un extrait de l'article dans lequel l'Union de l'Ouest annonçait. avant-hier, la mort de son directeur polittque, mais il

n'ajoute pas un mot de regret ou d'élège. Dans le Matin, M. des Houx, l'ancien directeur en chef du Journal de Rome (supprimé récemment par le Pape) publie

un article fiel et venin... La Croix est plus correcte, plus chré-

tienne: Les luttes soulevées par M. le comte de Falloux ont été closes par le Pape, dit-elle, et il ne conviendrait pas, à l'occasion de sa mort, d'y revenir, même incidemment; c'est

l'heure de la prière. Le langage des journaux républicains est aussi très intéressant. La Liberté a un long article dont voici le passage important:

Au contact des hommes d'Etat et des grands orateurs qui, sous le règne de Louis-Philippe, ont donné tant d'éclat à la tribune française, il sentit se fondre rapidement ses préjugés contre le nouvel esprit du siècle.Il crut même sincèrement qu'une République modérée pou-vait être fondée en France, comme la forme logique et légitime du mouvement de 89. L'un des premiers, après la révolution de 1848, il se rallia an gonve cains et engagea publiquement ses amis à suivre son exemple.

Malheureusement la République, qui semble fatalement condamnée chez nous à rouler de la democratie à la démagogie, ne tarda pas à éloigner d'elle tous les hommes d'ordre qui s'y étaient d'abord rattachés. La tentative d'insurrection du 15 mai trouva M. de Falloux aux premiers rangs pour organiser la résistance. Peu de temps après, dans un rapport fortement motivé, il demandait la dissolution immédiate des ateliers nationaux, cette aberration économique et sociale qui nous a valu le terrible soulèvement des Jour-

nées de Juin.

Après l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence, M. de Falloux fut appelé au ministère de l'instruction publique. C'est la période dominante de sa vic, celle où il a accompli une réforme à laquelle son nom est resté indissolublement attaché et qui lui a valu avec une obstination inouïe, la haine de ses adversaires politiques.

La Liberté porte sur la loi Falloux un jugement qui doit être cité :

Que de colères, que de récriminations n'a pas suscitées contre lui cette réforme univer-sitaire! La loi Falloux, comme on l'a toujours nommée, est devenu un objet d'exécration dans le vocabulaire républicain. On l'a accu-sée d'avoir livré l'enseignement public à l'in-